

**Aux parents des élèves  
du LYCEE**

-----  
Le Directeur  
GH/FM

Madame, Monsieur,

La rentrée approche à grands pas et j'ai le plaisir de vous adresser quelques précisions concernant les premiers jours de classe ainsi que le calendrier du 1<sup>er</sup> trimestre.

Le site [www.saint-pierre-chanel.com](http://www.saint-pierre-chanel.com), vous donne des renseignements détaillés sur l'organisation et le fonctionnement général de l'établissement. Afin de rendre ces pages plus agréables à lire, j'ai décidé d'y faire figurer des photographies des différentes activités organisées sous la responsabilité de l'établissement. Si vous ne souhaitez pas que l'image de votre enfant apparaisse sur notre site Internet, merci de me l'indiquer rapidement par courrier.

### RENTREE DES CLASSES

**Pour tous les élèves, la rentrée des classes est fixée au mardi 04 septembre 2012 à 08H00.**

**Dispositions "spéciale rentrée" pour les lycéens : les cours d'option se déroulant durant la pause méridienne débutent dès le premier jour. Par contre, les cours d'option de 16H50 à 17H45 seront assurés à compter du jeudi 06 septembre 2012.**

Nous rappelons l'importance de l'agenda. L'élève y inscrira ses devoirs et leçons. Par ailleurs, le jour de la rentrée, chaque élève de Seconde se verra remettre un carnet de liaison, document qu'il devra toujours avoir en sa possession.

**Messe de rentrée** : Toute la communauté éducative (parents, élèves, personnel de l'établissement) est invitée à participer à la célébration eucharistique de rentrée qui aura lieu à Saint-Pierre Chanel le vendredi 21 septembre 2012 à 17H00 à l'Oratoire.

### HORAIRES DES COURS

#### MATIN

de 08 h 00 à 08 h 55  
de 09 h 00 à 09 h 55  
de 10 h 05 à 11 h 00  
de 11 h 05 à 12 h 00

#### APRES-MIDI

de 13 h 45 à 14 h 40  
de 14 h 45 à 15 h 40  
de 15 h 50 à 16 h 45

Les demi-pensionnaires restent dans l'établissement de 08 H 00 jusqu'à la fin des cours de la journée.

Les externes quittent obligatoirement l'établissement entre 12 H 00 et 13 H 30.

Certaines classes pourront avoir cours de 12 H 00 à 12 H 55 ou de 12 H 45 à 13 H 40 et de 16 H 50 à 17 H 45.

Les classes du lycée (Seconde à Terminale) ont congé le mercredi après-midi. Il n'y a plus de cours le samedi matin.

### ABSENCES - RETARDS

Il est rappelé que les horaires de présence sont impératifs pour tous les élèves. Tout élève arrivant en retard doit présenter sa carte code-barres à l'accueil. En cas d'absence d'un élève, les parents sont tenus d'avertir immédiatement l'établissement. A son retour, l'élève lycéen doit se présenter au bureau Vie Scolaire avec un mot de ses parents, avant d'intégrer les cours.

Toutes les informations émanant des parents par messagerie électronique et concernant les absences de leur enfant, les autorisations de sorties, les déclarations pour enfant malade, sont à adresser directement à l'adresse mail du responsable de la Vie Scolaire

M. BLANCA, soit : [vie.scolaire@saint-pierre-chanel.fr](mailto:vie.scolaire@saint-pierre-chanel.fr)

### INFORMATIONS DIVERSES

#### 1. OBJETS PERSONNELS

Ne permettez pas à vos enfants d'apporter au lycée d'importantes sommes d'argent ou des objets de valeur. L'établissement ne saurait être tenu pour responsable en cas de perte ou de vol.

Les élèves doivent absolument garder sur eux leurs portefeuille, porte-monnaie, montre et pièces d'identité. Pendant les cours d'E.P.S., pour plus de sécurité, tous les objets de valeur doivent être déposés auprès des professeurs. Une armoire fermant à clé est prévue à cet effet au gymnase.

**L'utilisation du téléphone portable est tolérée sur les cours de récréation mais en aucun cas à l'intérieur des bâtiments où il doit rester éteint.**

#### 2. SECURITE

Un système de vidéo protection contrôle les entrées et sorties principales de l'établissement ainsi que les endroits où les élèves entreprennent leurs affaires pendant les récréations (préau couvert, entrée B5 et entrée du CDI).

### 3. TENUE D'EDUCATION PHYSIQUE

Tous les élèves doivent se procurer une tenue d'éducation physique, couleurs recommandées (short blanc et maillot vert uni). Des chaussures de sport adaptées à la pratique sportive et assurant tenue et adhérence sont obligatoires pour des raisons de sécurité.

### 4. CYCLES ET CYCLOMOTEURS

Les élèves se rendant à Saint-Pierre Chanel à bicyclette, doivent déposer leur engin aux endroits réservés à cet effet. Parents, vérifiez l'état de fonctionnement des vélos... et recommandez la prudence à vos enfants, surtout à la sortie des classes.

Les élèves cyclistes ou motorisés doivent entrer par la Place aux Fleurs et la Rue des Roses. L'usage d'un anti-vol est impératif.

### 5. TRANSPORTS

Pour tous renseignements, veuillez vous adresser à Madame MAURIN à l'Accueil (uniquement l'après-midi).

Les horaires des cars d'écoliers seront probablement publiés dans la presse. Vous pouvez aussi vous renseigner auprès de la Compagnie assurant les transports.

### 6. BOURSES

Les demandes de bourses nationales Lycée se font en Janvier 2013 pour l'année scolaire suivante 2013/2014. Les dossiers sont à retirer auprès de Madame MULLER, au service comptabilité.

### 7. ASSURANCE

L'établissement a souscrit une assurance scolaire auprès de la Mutuelle St Christophe qui couvre automatiquement tous les élèves pour les dommages corporels et matériels qu'ils subissent (optiques, dentaires). Cette assurance est incluse dans les frais de scolarité.

### 8. A.P.E.L. (Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre)

Un accueil sera assuré par l'Association des Parents d'Elèves le mardi 04 septembre avant 08H00 devant l'établissement.

La cotisation de l'APEL de 17 € apparaîtra soit sur la facture annuelle (en cas de prélèvement) soit sur la facture du 1<sup>er</sup> trimestre.

Si un autre enfant fréquente un autre établissement privé, cette cotisation n'est à payer qu'à un seul endroit.

Au cas où vous ne souhaiteriez pas faire partie de l'APEL, **veuillez le signaler par écrit. Merci de déposer votre courrier à l'Economat avant le vendredi 07 septembre 2012.** Après cette date, aucune facture ne pourra plus être rectifiée. Les non-adhérents ne pourront pas bénéficier des services offerts par l'APEL (bourses aux livres...).

**Tous les parents** seront les bienvenus à l'Assemblée Générale de l'APEL le **vendredi 28 septembre 2012 à 20H** à Saint-Pierre Chanel en salle Marc Glaude.

### 9. MANUELS SCOLAIRES DU LYCEE

Les élèves qui ont commandé leurs livres par l'intermédiaire de l'A.P.E.L. sont invités à les retirer chez "Cultura" avant le 30 septembre 2012.

### 10. VOISINAGE

A la suite de différentes plaintes, nous demandons à tous les parents de veiller à ce que leurs enfants n'empruntent pas des voies privées et ne se rassemblent pas dans les entrées d'immeubles aux alentours de l'établissement. La responsabilité des parents peut être engagée en cas de désordre ou dégradation.

Il est aussi demandé expressément aux parents (et élèves) de ne pas s'engager avec leur voiture dans la rue (impasse) des Roses.

### 11. DEMI-PENSION et TARIFS

Pour éviter les dérives constatées depuis quelques temps, lesquelles deviennent préjudiciables au bon fonctionnement du service de la demi-pension, il est rappelé la règle en vigueur à Saint-Pierre Chanel : **l'élève est demi-pensionnaire ou externe, et ce pour l'année scolaire complète.** Le repas occasionnel doit rester l'exception, sur présentation d'un courrier justificatif des parents.

<b>Contribution familiale :</b>	<b>Demi-pension pour l'année :</b>	<b>LYCEE</b>
Lycée : 636 € pour l'année	- 4 repas / semaine	910,00 €
	- 3 repas /semaine	697,75 €
	- 2 repas / semaine	470,75 €
	- 1 repas / semaine	242,75 €
<b>Repas occasionnel</b>	<b>Lycée : 6,75 €</b>	

Pour toute demande concernant la facturation ou les frais de demi-pension, vous pouvez adresser un mail à :

[economat@saint-pierre-chanel.fr](mailto:economat@saint-pierre-chanel.fr)

### 12. VISITES, DEPLACEMENTS ...

Toutes les sorties scolaires sont à l'initiative des professeurs. Ces activités entraînent des frais de déplacements, d'entrées de musées, ... Les parents qui ont des difficultés s'adresseront à l'organisateur, afin qu'une solution puisse être trouvée.

### 13. TRAVAIL PERSONNEL

Tous les lycéens peuvent rester dans l'établissement au delà des cours pour y faire du travail personnel ou en groupe. Ils ont également la possibilité d'accéder au CDI jusqu'à 17H45.

### 14. INFIRMERIE

Seuls les soins de secourisme seront dispensés.

### 15. COVOITURAGE

L'APEL dispose d'un fichier des parents souhaitant le covoiturage.  
Inscription sur le site Internet : [apel-spc.org](http://apel-spc.org) Onglet ACTIONS/Covoiturage.

### 16. FORUM DES METIERS

Parents, nous avons besoin de vous. Afin de faire découvrir aux jeunes de notre établissement un maximum de métiers, nous vous invitons à venir parler du vôtre **le samedi 26 janvier 2013 de 09H00 à 12H30.**

Si vous souhaitez nous aider, contactez le secrétariat de l'APEL - mail : [info@apel-spc.org](mailto:info@apel-spc.org) tél. : 06 68 58 01 02

### 17. PARENTS CORRESPONDANTS

Si vous souhaitez être parent correspondant merci de renvoyer votre candidature avant le lundi 17 septembre 2012 au secrétariat de l'établissement.

### 18. REUNION PARENTS-EQUIPE PEDAGOGIQUE

#### Réunion Parents-Professeurs principaux

Seconde : le jeudi 20 septembre 2012 à 17H15

#### Rencontres individuelles Parents-Professeurs

Première : le mardi 23 octobre 2012 à 17H15

Terminale : le jeudi 25 octobre 2012 à 17H15

Seconde : - le mardi 13 novembre 2012 à 17H15 pour les classes de 2°5, 2°6, 2°7

- le jeudi 15 novembre 2012 à 17H15 pour les classes de 2°1, 2°2, 2°3, 2°4

### 19. CULTURE RELIGIEUSE ET VIE CHRETIENNE

Tous les élèves de l'établissement assistent à une heure hebdomadaire obligatoire de culture religieuse, prévue dans leur emploi du temps. Par ailleurs, des propositions sont faites aux élèves pour les aider à grandir dans la Foi. Ainsi, tous les lundis, à 13H00, des rencontres à l'aumônerie permettent aux confirmés et à ceux qui sont intéressés, des discussions sur des thèmes choisis par les élèves ainsi qu'un approfondissement de la Foi.

**Parents, vous avez vous aussi un rôle dans le projet chrétien de notre l'établissement :** venez rejoindre l'équipe pastorale composée de professeurs et de parents d'élèves pour accompagner les jeunes dans la Foi.

### 20. EXAMENS BLANCS

Deux sessions sont organisées :

- l'une du mercredi 19 décembre 2012 au vendredi 21 décembre 2012 inclus
- l'autre du mercredi 17 avril 2013 au vendredi 19 avril 2013 inclus.

**Attention :** lors de ces sessions, des épreuves auront lieu l'après-midi des mercredis 19 décembre 2012 et 17 avril 2013.

### 21. BALADO-DIFFUSION / BALADEUR MP3

La balado-diffusion c'est la possibilité de télécharger des contenus audio et de les transmettre sur des lecteurs numériques (baladeurs).

En 2012/2013, chaque élève du Lycée devra être muni d'un lecteur et ainsi, pourra **écouter** en parfaite autonomie les documents audio fournis par son professeur et **enregistrer** pour améliorer son expression orale.

Ce lecteur est un outil de travail, au même titre que la calculatrice. Il sera acheté par l'établissement et facturé 25 €/pièce, il restera propriété de l'élève. Les baladeurs personnels ne peuvent être utilisés pour des raisons de compatibilité.

Les professeurs de Langues Vivantes vous donneront toutes les informations utiles.

## NOTES ET RESULTATS SCOLAIRES

Toutes les notes (interrogations, devoirs, contrôles...) seront inscrites par les professeurs sur le site : [www.viescolaire.net](http://www.viescolaire.net) consultables à compter du 17 septembre 2012.

**Il est demandé aux parents de consulter régulièrement les notes de leur enfant.**

### CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES ( à titre indicatif, des modifications peuvent survenir)

<b><u>TOUSSAINT :</u></b>	du vendredi 26 octobre 2012 après la classe au lundi 12 novembre 2012 au matin.
<b><u>NOEL :</u></b>	du vendredi 21 décembre 2012 après la classe au lundi 07 Janvier 2013 au matin.
<b><u>HIVER :</u></b>	du vendredi 22 février 2013 après la classe au lundi 11 mars 2013 au matin.
<b><u>PRINTEMPS :</u></b>	du vendredi 19 avril 2013 après la classe au lundi 06 mai 2013 au matin.
<b><u>ETE :</u></b>	Les vacances d'été débuteront le vendredi 05 Juillet 2013 après la classe.

Je souhaite une bonne fin de vacances à vos enfants et je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments dévoués.

G. HENRYON